

---

## Opération Accompagnement de la suppression des sacs en plastique à usage unique

---

### SEMOCTOM

9 route d'Allégret

33670 Saint-Léon

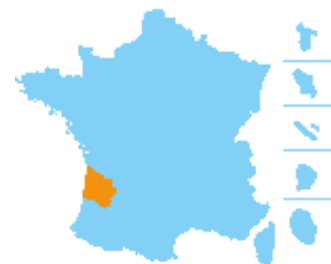
[Voir le site internet](#)

David Ancel

[david-ancel@semoctom.com](mailto:david-ancel@semoctom.com)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



---

### CONTEXTE

La Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie a annoncé le 1er février 2016 la mise en œuvre, pour les lauréats des appels à projet « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », d'un soutien financier pouvant atteindre 30 000 euros dédié aux collectivités qui anticiperaient la suppression des sacs plastique à usage unique dans les commerces de leur territoire.

Le SEMOCTOM a souhaité répondre à cet appel à projet avec une action en direction des commerçants des marchés et des habitants de son territoire.

#### Etat des lieux préalable

Le SEMOCTOM a recensé une dizaine de marchés composés en moyenne de 31 commerçants. Par conséquent, environ 300 commerçants pouvaient être concernés par cette action.

Les chargés de communication du SEMOCTOM ont réalisé une enquête sur leurs pratiques :

- Plus de 71 % utilisaient toujours des sacs plastiques à usage unique ; 29 % des sacs biosourcés (plastiques 6 %, papier 23 %).
- Peu de commerçants s'étaient informés sur l'interdiction prévue d'utilisation des sacs plastiques à usage unique. Ils comptaient pour la plupart d'entre eux sur les offres de leurs fournisseurs habituels.

#### Stratégie

Ces éléments ont amené le SEMOCTOM à envisager une double action : auprès des commerçants d'une part, auprès des usagers d'autre part.

Afin de fournir une dotation adaptée à la nature et aux besoins de chaque commerce, 5 types de sacs ont été choisis : 2 formats de sacs en papier type « fruits et légumes », 2 formats de sacs biosourcés compostables à domicile et 1 format de sac en papier avec anses.

La dotation des usagers a été composée de cabas imperméables pliables et de pochons pour fruits et légumes lavables et réutilisables.

Les sacs en papier des commerçants ont été floqués avec le message suivant : « Mon commerçant lutte contre le 7ème continent » ; ceux des usagers : « Je ne veux plus de sacs plastiques dans les océans ».

Les 3 marchés les plus importants ont été sélectionnés : Créon, Cadillac et Latresne.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Répondre au mieux aux besoins des commerçants et valoriser leur action pour leur donner envie d'être partie prenante de l'opération (dotation la plus adaptée en quantité et en types de sacs, support de communication, liste de fournisseurs de sacs conformes aux exigences de la loi de transition énergétique).

Encourager les usagers à adopter des solutions permettant de ne plus utiliser de sacs plastiques ou en papier; l'objectif étant que les clients prennent l'habitude de revenir sur les marchés avec leur cabas.

Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets (stop pub, cuisiner les restes de repas,...).

### Résultats quantitatifs

Distribution aux commerçants des marchés de 450 000 sacs en papier de type « fruits et légumes », 11 000 sacs biosourcés et 10 500 sacs en papier avec anses, soit 471 500 sacs au total.

Distribution aux usagers de 1 288 cabas pliables et 800 pochons en coton réutilisables, soit 2 088 sacs au total.

2000 usagers sensibilisés

150 commerçants sensibilisés

### Résultats qualitatifs

Les commerçants ont été satisfaits de leur dotation personnalisée et ont « joué le jeu » avec enthousiasme. Beaucoup ont souhaité voire l'action renouvelée.

Selon les retours des commerçants, leurs clients étaient contents de recevoir les sacs cabas et les pochons.

Usagers et commerçants ont été sensibilisés aux raisons de la suppression des sacs en plastique à usage unique par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) grâce au flochage des sacs et aux supports de communication sur le 7ème continent.

## MISE EN OEUVRE

### Planning

Enquêtes terrain au cours du mois d'avril

Conférence de presse à la Mairie de Créon le 22 juin pour annoncer le lancement de l'opération

Rencontre, sensibilisation et information des commerçants, les 20, 30 et 31 juillet. Les commerçants choisissent les types de sacs qui répondent le mieux à leurs besoins. En contrepartie, ils signent une attestation par laquelle ils s'engagent à ne plus utiliser de sacs en plastique à usage unique.

Distribution des sacs aux commerçants les 10, 13 et 14 août

Sensibilisation et distribution des sacs aux usagers les 14, 17 et 18 septembre

### **Moyens humains**

52 jours de préparation

9 demi-journées d'animation

### **Moyens financiers**

Sacs papier type fruits et légumes : 9 623,00 €

Sacs biosourcés compostables à domicile : 1 138,27 €

Sacs papier avec anses : 2 271,00 €

Cabas pliables : 2 790,00 €

Pochons en coton : 728,00 €

Animation : 927,88 €

### **Moyens techniques**

L'opération n'a pas nécessité de moyens techniques particuliers.

### **Partenaires mobilisés**

Mairies de Créon, Cadillac et Latresne

Commerçants et gestionnaire des marchés

## **VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE**

### **Facteurs de réussites**

L'action du SEMOCTOM est reproductible sur d'autres marchés.

Elle pourrait également être étendue aux commerces des centres-villes.

### **Difficultés rencontrées**

Le flocage des sacs permet à leurs utilisateurs de faire le lien entre l'utilisation des sacs en plastique à usage unique et la pollution générée dans les océans. Les commerçants ont pu afficher sur leur stand un support de communication expliquant de manière simple ce qu'est le 7ème continent.

L'opération a amené les commerçants d'un marché à envisager un groupement d'achat.

### **Recommandations éventuelles**

Le fait de proposer plusieurs types de sacs et d'offrir une dotation conséquente et personnalisée en fonction de la nature des commerces a complexifié l'opération sur le plan logistique et a demandé plus de moyens humains (en termes de personnes mobilisées et d'investissement en temps) qu'initialement envisagé. Il faut donc une bonne préparation en amont (méthodologie, organisation). Cet effort supplémentaire a été compensé par les retombées positives de l'opération.

---

### **Mots clés**

### **Dernière actualisation**

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

### **Contact ADEME**

Antoine BONSCH

[antoine.bonsch@ademe.fr](mailto:antoine.bonsch@ademe.fr)

Direction régionale Nouvelle Aquitaine